

## Comment découvrir les bibliothèques publiques, la bibliothéconomie comparée et la Suisse en utilisant la pédagogie de projets

Réjean Savard,  
Université de Montréal

## Compte-rendu d'une expérience de formation à l'Université de Montréal

Selon un groupe de recherche en sciences de l'éducation de l'Université de Genève (TECFA), la pédagogie de projets est « tournée vers la réalisation d'un événement » répondant aux caractéristiques suivantes :

- l'apprenant est acteur, il participe à sa formation et doit s'approprier le projet
- le projet est collectif : «de cette dynamique naît des questionnements, un élargissement des points de vue et des solutions.»
- le professeur doit avoir un certain recul : il coordonne, focalise et aide.
- Le projet doit constituer un défi ([1](#)).

C'est dans cet esprit que la pédagogie de projets est utilisée à l'École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information (EBSI) de l'Université de Montréal depuis plusieurs années dans le cadre de la formation sur les bibliothèques publiques. En général formées de petits groupes ne dépassant pas une douzaine d'étudiants, les classes sont invitées à participer à un projet de bibliothéconomie comparée où il leur sera possible d'étudier et de visiter un autre pays où ils pourront comparer le fonctionnement de deux réseaux de lecture publique. Il est évident que ce genre de projet nécessite un investissement important, tant par le travail exigé que sur le plan financier, et par conséquent de tels projets ne sont pas initiés chaque année. Mais depuis le début des années 1990, trois projets ont ainsi été menés. En 1992 un premier groupe avait comparé le fonctionnement des bibliothèques publiques en France par rapport au Québec ([2](#)). Puis, en 1999, un autre groupe avait visité la Belgique francophone et avait publié un rapport semblable ([3](#)). Et finalement, six ans plus tard, à l'hiver 2005, une autre classe réalisait un nouveau projet, cette fois en étudiant la Suisse romande ([4](#)).

Ces projets furent tous réalisés dans une optique de bibliothéconomie comparée. « La bibliothéconomie comparée peut être définie comme l'analyse systématique du développement, des pratiques et des problèmes reliés aux bibliothèques tels qu'ils se rencontrent sous différentes circonstances (la plupart du temps dans différents pays), et qui tient compte des facteurs historiques, géographiques, politiques, économiques, sociaux, culturels et autres qui ont pu influencer la situation faisant l'objet de l'étude. Essentiellement, elle constitue une approche importante visant à déterminer les causes et effets relatifs au développement des bibliothèques et la compréhension des problématiques qui les concernent. » ([5](#)). Celle-ci est certes considérée comme un champ de recherche à part entière, tout comme l'éducation comparée. Mais son cadre méthodologique et ses paramètres théoriques sont loin d'être arrivés à un stade de développement avancé. L'objectif ici visait à comparer les bibliothèques publiques du Québec et celles de Suisse romande mais sans non plus se référer à une méthodologie très sophistiquée, ou encore en faisant appel à des concepts théoriques poussés. Le temps et les moyens manquaient pour ce faire. L'étude s'apparente davantage à une recherche exploratoire : une recherche destinée à établir des bases pour une recherche théorique future plus approfondie, ou à guider les pratiques professionnelles concernées. En ce sens, elle aura été profitable.

## 1. La démarche

Le projet s'inscrivait dans le cadre d'un cours (optionnel) de trois crédits à la maîtrise en sciences de l'information donné à l'hiver 2005. Des échanges eurent lieu de manière informelle avec les étudiants intéressés dès le début de l'automne 2004. Il s'agissait d'une part de recruter un groupe d'étudiants motivés, et d'autre part d'informer sur les exigences d'un tel projet. Suite à cette première approche, six étudiants acceptaient de relever le défi : Carl Brouillard, Benoît Lafleur, Ève Lagacé, Élise Martin, Sophie St-Cyr et Karyne St-Pierre. Très motivés, ces étudiants avaient déjà complété une des deux années de leur programme d'études et connaissaient déjà assez bien le fonctionnement des bibliothèques publiques au Québec pour y avoir été initié dans d'autres cours plus généraux, ou encore pour y avoir travaillé.



**Les participants au projet ; De gauche à droite : Benoît Lafleur, Carl Brouillard, Karyne St-Pierre, Élise Martin, Ève Lagacé, Sophie St-Cyr et le professeur, Réjean Savard**

Dans un premier temps, il fut demandé aux étudiants de trouver des sources de financement pour le projet, principalement pour le déplacement en Suisse, estimé à environ 20 000 dollars canadiens. L'objectif était évidemment que les étudiants n'aient à peu près rien à débourser de leurs propres poches. Dès le mois de novembre 2005, de nombreuses demandes furent faites à des associations, institutions et entreprises, et même au niveau politique (élus représentant le secteur culturel). Heureusement, le groupe réussit à accumuler suffisamment de fonds pour effectuer le voyage. Signalons notamment la générosité de nos partenaires suisses qui dès le départ ont cru au projet : la Médiathèque du Valais et la Haute École de Gestion de Genève. Au Québec, peu de réponses positives sinon d'une entreprise qui permit aux étudiants de vendre leurs produits en récupérant le montant des ventes (l'entreprise de café Van Houtte) et la Direction des relations internationales de l'Université de Montréal. Les étudiants furent donc heureux de pouvoir partir sans trop se soucier des aspects financiers.

Le projet fut donc lancé officiellement en janvier 2006, avec les objectifs suivants :

1. Permettre aux étudiants et étudiantes d'approfondir leurs connaissances en ce qui a trait aux bibliothèques publiques

2. Effectuer un état des lieux sur la question des bibliothèques publiques en Suisse francophone (incluant sur les infrastructures de coopération les concernant, notamment la Bibliothèque nationale de Suisse) en regard de la situation québécoise
3. Publier les résultats
4. Permettre un regard critique par rapport à l'exercice de la profession de bibliothécaire grâce à la comparaison de deux milieux différents
5. Établir des liens permettant de soutenir dans les années à venir la coopération entre la Suisse et le Québec en matière de bibliothèques et de culture

La première étape consistait évidemment à recueillir de l'information sur les bibliothèques en Suisse, et bien entendu sur ce pays en général. Ce qui fut fait et généra un nombre impressionnant de lectures pour les participants. Ainsi, au moment de quitter le Québec, les étudiants avaient déjà une bonne idée de ce qui les attendait en territoire helvétique.

Après cette préparation essentielle, le départ fut donné le 9 mars 2005. Pour des raisons pratiques (stages en cours au Québec pour certains étudiants notamment) l'horaire dût être comprimé. Le programme - très serré donc - fut établi en collaboration avec nos partenaires suisses et en tentant de rentabiliser au maximum les dix jours disponibles.

#### Calendrier et itinéraire observés

9 mars 2005	Départ
10 mars 2005	Arrivée à Genève prévue le midi mais retardée d'une journée (grève à Paris)
11 mars 2005	Visite des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève et rencontres avec leurs responsables (écourtée, à cause du retard)
12 mars 2005	Visite de la Bibliothèque de Meyrin, commune suburbaine genevoise, et rencontre avec son directeur et collaborateurs Visite de la Fondation Bodmer à Cologny près de Genève
13 mars 2005	Journée libre (dimanche)
14 mars 2005	Visite de Bibliomedia à Lausanne et rencontre avec son directeur Présentation et visite de la Médiathèque du Valais En soirée : Rencontre avec les bibliothécaires valaisans réunis pour une réunion de leur Association
15 mars 2005	Rencontres et visites de bibliothèques à Sierre, Crans-Montana et Martigny (Centrale RERO)
16 mars 2005	Visite de la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-bains et rencontre avec sa directrice

	Visite de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et rencontre avec son directeur et collaborateurs
17 mars 2005	Visite et rencontres à la Bibliothèque des Jeunes de La Chaux-de-Fonds
18 mars 2005	Visite de la Bibliothèque nationale de Suisse, présentation de la BNS et rencontre avec des responsables de secteurs Visite de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg
19 mars 2005	Journée libre (samedi)
20 mars 2005	Retour sur Genève tôt le matin et départ pour Montréal

Mis à part un délai de 24 heures à cause d'une grève générale des transports à l'Aéroport de Paris où nous étions en correspondance, l'horaire prévu fut respecté à la lettre. Partout l'accueil fut très chaleureux. Les étudiants pour qui c'était la première expérience de coopération internationale – certains franchissant même l'Atlantique pour la première fois – ont été impressionnés par le professionnalisme des personnes nous ayant accueillis, prenant le temps de discuter, de répondre à nos questions, de chercher et de nous remettre des documents administratifs nécessaires à notre étude, nous faisant découvrir toutes les ressources de leurs bibliothèques, etc.

## 2. Les résultats

En ce qui concerne le premier objectif du projet – permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en ce qui a trait aux bibliothèques publiques – nul doute qu'il fut atteint. En ce sens, l'approche de la pédagogie de projet est méritoire : elle permet aux apprenants d'approfondir le sujet à l'étude dans un contexte de défi et de découverte. Les participants sont doublement motivés. Ils n'hésiteront pas à mettre le temps qu'il faut – généralement plus que dans un contexte d'apprentissage normal – pour réaliser leur projet et en faire un succès. J'en profite d'ailleurs pour féliciter les six étudiants pour l'excellent travail qu'ils ont accompli. Leur rapport, riche en observations de toutes sortes, a été publié en ligne et est disponible sur : <http://www.aliaco.com/bibliocomparee/rapport.html>. Ce rapport est hébergé gratuitement grâce à un autre partenaire important, l'entreprise Aliaco, dont les responsables ont développé avec les étudiants un site complet permettant de faire le compte rendu de leur voyage (<http://www.aliaco.com/bibliocomparee>).

En ce qui concerne le deuxième objectif – Effectuer un état des lieux sur la question des bibliothèques publiques en Suisse francophone en regard de la situation québécoise – le résultat est tout à fait intéressant si on considère le peu de temps disponible pour effectuer le travail. Ainsi, il est vrai que la comparaison n'a pas permis d'établir des différences très apparentes, ou très spécifiques. D'où le titre du rapport («points de comparaison») qui exprime l'idée de départ : il ne s'agissait pas de comparer en profondeur les deux systèmes – cela était impossible vu les ressources disponibles – mais il s'agissait surtout d'explorer les différences possibles.

Première constatation: évidemment l'environnement de travail dans son ensemble est très différent. La Suisse est européenne dans l'âme, même si elle possède un côté international assez marqué à cause des nombreuses institutions onusiennes qui s'y sont établies, alors que le Québec est tout à fait nord-américain, malgré la langue qui le différencie du reste du continent. Jusqu'à un certain point on pourrait affirmer que la proximité de la France, dans le premier cas, et celle des Etats-Unis dans le deuxième, ont certainement influencé le développement des deux systèmes de lecture publique.

Dans chacun des deux territoires s'inscrit également un passé, une histoire, fort différents, même si – coïncidence intéressante – un personnage unique a influencé d'une certaine manière le développement de la lecture publique au Québec et en Suisse. Il s'agit du Général Frederick Haldimand, né à Yverdon-les-Bains (1718-1791) et dont la famille était parmi les premiers bienfaiteurs de la bibliothèque publique de cette commune. Or, avant de revenir finir ses jours à Yverdon, l'ancien mercenaire Haldimand fut nommé Gouverneur du Canada par les Britanniques et c'est dans le cadre de ses fonctions qu'il fonda à Québec la première bibliothèque publique (de souscription) en 1779. Certes, comme il l'explique dans sa correspondance, l'objectif était davantage de servir le conquérant britannique qui l'employait, en proposant des lectures bien spécifiques, mais la bibliothèque de Haldimand subsista bien après son départ de Québec et chez les intellectuels canadiens «les réactions furent positives» (6), de sorte qu'on doit considérer Haldimand comme un précurseur de la lecture publique au Québec.

Sur le plan des pratiques de travail et malgré des façons générales de procéder assez similaires, quelques éléments ont frappé les membres de l'équipe. Notons d'abord une manière différente de «nommer» les institutions. La notion de lecture publique en Suisse romande recouvre une réalité beaucoup plus large qu'au Québec où elle s'identifie à la bibliothèque publique, qu'elle soit municipale autonome ou affiliée à un Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques (les «CRSBP», appelés depuis peu «Réseau Biblio», et s'apparentant aux Bibliothèques Départementales en France). En Suisse romande, on trouve une typologie des bibliothèques publiques qui n'est pas aussi simple. Il y a bien entendu des bibliothèques municipales, mais aussi des bibliothèques cantonales de lecture publique, dont la mission dépasse la lecture publique traditionnelle. On y adjoint des missions de conservation par rapport au Canton par exemple, et souvent une mission académique en relation avec l'Université. Il existe aussi des bibliothèques publiques régionales, et des réseaux indépendants de bibliobus, ainsi que des «points lecture» en milieu scolaire ou autre. Donc un certain foisonnement des types de bibliothèques publiques, ce qui tranche avec ce que l'on peut observer au Québec.

Le but ultime de la bibliothèque étant de satisfaire les besoins de lecture et d'information des citoyens, les membres du groupe de travail se sont demandé s'il existait une différence entre le Québec et la Suisse romande quant à la perception d service offert de part et d'autre. Force est de constater qu'il est difficile de répondre à cette question sans, par exemple, une enquête approfondie auprès des clientèles avec un instrument identique pour les deux territoires. Peut-être un jour serait-il intéressant de procéder à une telle recherche mais pour l'instant nous ne disposons pas de données à ce sujet, sinon l'impression de l'équipe de travail que partout en Suisse romande, les usagers rencontrés semblaient apprécier énormément les services reçus de leur bibliothèque, peu importe son rattachement institutionnel.

Du point de vue gestion par contre, les membres de l'équipe se sont demandé s'il ne serait pas mieux d'uniformiser davantage le réseau, de le structurer hiérarchiquement pour favoriser les économies d'échelle. Encore là, pour le savoir et surtout pour proposer une nouvelle structure, une étude plus approfondie du système suisse romand incluant une analyse coûts-bénéfices serait nécessaire. Ceci dit, on pourrait affirmer la même chose pour le Québec où le système de lecture publique repose sur un canevas établi dès les années cinquante, avec d'une part celles affiliées aux CRSBP, et d'autre part celles relevant entièrement des municipalités (appelées «Bibliothèques Publiques Autonomes» ou BPA), où il est difficile de faire coopérer les bibliothèques relevant du premier système avec celles appartenant à l'autre.

Malgré cela, la Suisse romande ne manque pas d'exemples intéressants en matière de coopération entre bibliothèques. On note la présence de catalogues collectifs et d'une carte de prêt universelle pour les bibliothèques universitaires, publiques et patrimoniales, ce qui est sans conteste un avantage extrêmement positif pour les Suisses par rapport au Québec, où un abonné dans une bibliothèque publique X ne peut pas encore emprunter dans une bibliothèque publique Y avec la même carte, y compris dans une même région administrative. Effectivement, le fait de centraliser l'accès aux services autour d'une seule carte d'usager, gratuite, et d'un seul catalogue facilite l'utilisation des bibliothèques qui deviennent ainsi plus conviviales et accueillantes. Quoi de mieux pour augmenter la fréquentation de ces lieux !

De même pour l'existence de différents bibliobus, parfois régis sous le statut d'associations, pour desservir de façon ponctuelle les communautés rurales ou encore éloignées d'une bibliothèque traditionnelle, une pratique qui serait la bienvenue en sol québécois. En raison de la réalité géographique du Québec, beaucoup de régions éloignées souffrent d'un manque de ressources professionnelles en termes de services de bibliothèques. Les bibliobus, qui offrent des services adaptés aux besoins locaux, pourraient pallier ce manque, tout en offrant un moyen attrayant pour les clientèles qui n'ont pas l'habitude de fréquenter la bibliothèque. Apparemment, les bibliobus ont été abandonnés au Québec (sauf pour la Ville de Montréal qui en possède toujours un) pour des raisons économiques : les membres du groupe de travail auraient bien aimé trouver l'étude qui a permis de justifier une telle décision mais il semble qu'elle n'existe pas...

Globalement, nous avons trouvé que les bibliothèques suisses romandes sont très actives en ce qui a trait à la formation de réseaux et à l'offre de services. La collaboration des bibliothèques, provenant même de milieux distincts, doit certes être une avenue à envisager dans un contexte de coupures budgétaires, de rationalisation et de compétition face à d'autres instances qui cherchent à attirer la clientèle. RÉRO est l'évocation de cette tendance et s'avère un franc succès pour les bibliothèques suisses romandes.

La coopération de bibliothèques analogues demeure difficile au Québec. La mise en commun des efforts de bibliothèques issues de milieux dont les objectifs, le fonctionnement et la mission divergent, demeure donc un défi de taille. Reste à espérer que le nouvel organisme qu'est Bibliothèque et Archives nationales du Québec devienne un pôle centralisateur qui accentuerait les liens entre les différents milieux d'information qui, somme toute, possèdent des points en commun sur lesquels il est possible de bâtir pour l'avenir.

Qui plus est, pendant qu'au Québec on dénonce le piètre état des bibliothèques scolaires et que les bibliothèques publiques municipales ont peine à combler ce manque pour les enfants, la Suisse romande est très dynamique à ce niveau. On peut effectivement retrouver dans leurs

bibliothèques du personnel qualifié en nombre suffisant, des sections pour les jeunes bien garnies ainsi qu'une multitude d'animations diversifiées. Ce sont ces jeunes usagers qui, ayant un rapport positif avec la bibliothèque, l'utiliseront tout au long de leur vie. De quoi inspirer les bibliothèques publiques québécoises dans lesquelles, plus souvent qu'autrement, les sections jeunesse sont prises en charge par du personnel qui, quoique très motivé, travaille souvent avec des moyens restreints.

À cet égard, si les ressources financières et humaines ont semblé plus importantes en Suisse romande, il fut démontré que les résultats en termes de mesure de performances (nombre de prêts per capita, pourcentage d'abonnés, par exemple) sont parfois plus intéressants au Québec. Pourquoi ? Les membres du groupe pensent que des méthodes de travail plus rationnelles typiquement nord-américaines conduisent peut-être à ces résultats, tout en notant que cet avantage n'est pas observable partout et de façon généralisée. Il est possible également que l'approche marketing soit plus répandue au Québec, ce qui confère généralement une plus grande visibilité aux bibliothèques et par conséquent de meilleures statistiques de performance. Encore là, une étude plus poussée mériterait d'être faite pour mieux comprendre cette dynamique.

On peut se demander aussi si la formation et le statut des personnels pourraient influencer indirectement ces résultats. Du point de vue de la formation, on a pu observer qu'il existe toujours en Suisse romande diverses approches de formation, et que celles-ci ne sont pas nécessairement harmonisées, contrairement à l'Amérique du Nord où elles le sont davantage. Cette situation ne favorise pas une hiérarchisation des emplois, comme il en existe au Québec:

- bibliothécaire : formation spécialisée au niveau universitaire (en principe de deuxième cycle)
- technicien : formation spécialisée (trois années au niveau post-secondaire)
- commis de bibliothèque et autre personnel général: formation non-spécialisée

On peut penser que cette structure entraîne une meilleure organisation du travail car des tâches spécifiques correspondent en principe à chaque statut, ce qui pourrait par conséquent expliquer certains chiffres plus élevés au niveau des performances, comme nous l'exprimions plus haut.

Côté immeubles et collections cependant, la Suisse romande est loin d'être en reste. Les bibliothèques visitées ont été perçues comme très agréables, lumineuses et bien situées (comment ne pas rappeler ici l'environnement enchanteur de Crans-Montana en pleine montagne, ou la vue des Alpes des fenêtres de la Bibliothèque de Sierre ?). Les collections des bibliothèques publiques suisses sont souvent plus importantes qu'au Québec mais cela est sans doute attribuable au statut de certaines d'entre elles qui ont un mandat de conservation et où on pratique peu d'élagage. Signalons également qu'au Québec, les bibliothèques publiques ne peuvent se prévaloir du mécanisme d'appels d'offres pour l'achat de documents, contrairement à la Suisse romande et aux autres pays du monde, une loi les obligeant à acheter leurs livres au plein tarif ce qui réduit leur pouvoir d'achat. Cette mesure vise à maintenir sur le très large territoire du Québec un réseau de librairies suffisamment développé.

Quant aux nouvelles technologies, l'informatisation des bibliothèques publiques suisses est nettement en retard : alors qu'au Québec toutes sont pour ainsi dire informatisées, de la plus petite (grâce aux CRSBP) à la plus grande, plus du tiers des bibliothèques publiques de Suisse

romande ne l'étaient toujours pas au moment de l'étude. Par contre, on y a observé des sites Web de bibliothèques beaucoup plus articulés qu'au Québec. En ce qui a trait à l'accès à l'information, au Québec comme en Suisse romande, on a la fâcheuse tendance à tarifier l'accès aux postes Internet (y compris l'abonnement à la Bibliothèque), ce qui est contraire à l'esprit du Manifeste de l'Unesco-IFLA. Certaines bibliothèques publiques suisses ont aussi beaucoup avancé en matière de numérisation des collections, ce qu'on ne retrouve pas au Québec (sauf à Bibliothèque et Archives nationales du Québec), ce qui peut facilement s'expliquer du fait que les bibliothèques publiques suisses possèdent souvent des fonds patrimoniaux importants.

Finalement, le point le plus enviable pour les bibliothécaires publics québécois est incontestablement la présence d'une certaine législation des bibliothèques publiques en Suisse romande. Même si des lois ne sont pas instaurées de façon uniforme dans tous les cantons romands, certains textes législatifs, tel celui du Valais, définissent de façon exhaustive les statuts des établissements bibliothéconomiques. De plus, les normes de fonctionnement des bibliothèques suisses, quoique peu élevées à notre avis, ont le mérite d'être liées au financement de l'État. Au Québec, nous espérons l'instauration prochaine d'une telle loi et de telles normes, qui détermineraient les bases élémentaires d'une offre de services de qualité pour les citoyens. En conclusion

Pour conclure, il faut retenir de cette étude que francophones suisses et québécois auraient avantage à communiquer plus souvent, voire même à se visiter davantage. Il est incontestable en effet que les deux communautés professionnelles en retireraient énormément de bénéfices. De part et d'autre des enseignements précieux pourraient en être retirés, permettant par exemple d'améliorer les méthodes de travail, et par conséquent d'enrichir la qualité des services. Somme toute, ce sont les usagers des bibliothèques qui en sortiraient gagnants. Comme ceux-ci sont aussi des électeurs, on peut penser en toute logique que leur niveau de satisfaction finira par influencer positivement les élus qui ont la responsabilité des bibliothèques et qui décident de leurs budgets.

Nous souhaitons donc vivement un rapprochement des bibliothécaires suisses et québécois afin qu'ils connaissent mieux leurs différentes réalités professionnelles. Comme il fut souligné à quelques reprises dans ce bref article, des études comparatives plus poussées sur certains points spécifiques pourraient être effectuées pour améliorer les deux systèmes de lecture publique. Espérons que cette étude donnera lieu à des projets en ce sens ([7](#)).

## NOTES

- (1) [http://tecfa.unige.ch/perso/lombardf/ped\\_projet/notes\\_semin\\_hullent.html...](http://tecfa.unige.ch/perso/lombardf/ped_projet/notes_semin_hullent.html...) Page consultée le 12 novembre 2006.
- (2) Les bibliothèques publiques en France. Points de comparaison avec le Québec. Sous la direction de Réjean Savard. Montréal : EBSI 1993. 114 p.
- (3) Les bibliothèques publiques en Belgique. Points de comparaison avec le Québec. Sous la direction de Réjean Savard. Montréal : EBSI 2000. 136 p.
- (4) Les bibliothèques publiques en Suisse romande. Points de comparaison avec le Québec. Sous la direction de Réjean Savard. Montréal : EBSI 2006. 144 p. Rapport disponible : <http://www.aliaco.com/bibliocomparee/rapport.html>
- (5) Dorothy Collings la définissait ainsi dans l'Encyclopedia of Library and Information Science (New York, Dekker : 1968)
- (6) Gilles Gallichan, «Bibliothèques et culture au Canada après la Conquête, 1760-1800», in Livre, bibliothèque et culture québécoise : mélanges offerts à Edmond Desrochers, Montréal: Asted 1977, p.299-310.
- (7) L'auteur tient à remercier tous les partenaires du projet, notamment les principaux correspondants (et amis) en Suisse : Michel Gorin à la HEG, Jacques Cordonier à la Médiatèque du Valais, sans oublier Patrice Landry à la Bibliothèque nationale Suisse.